

## Où en est-on avec l'assimilation des jours de Chômage pour la prime de fin d'année ?

La période de chômage a durement impacté votre pouvoir d'achat. Suite aux demandes syndicales, le gouvernement a enfin décidé d'assimiler cette période pour le calcul de vos vacances et de votre pécule de vacances. **Par contre, la fédération patronale continue de refuser l'assimilation de ce chômage pour la prime de fin d'année.**

A ce stade, l'impact est déjà important avec au moins 2/12 de la prime qui sera donc supprimé pour ceux et celles qui ont été en chômage entre le début de la crise et le 11/05. Le maintien du chômage après la réouverture va encore plus amputer cette prime qui est souvent fort attendue par les travailleurs.

### Nous ne laisserons pas tomber !

Ce n'est pas l'assimilation des jours de chômage pour la prime de fin d'année qui fera basculer des entreprises vers des restructurations ou des fermetures... D'ailleurs certaines enseignes ont déjà annoncé qu'elles assimileraient cette période. Par contre, le refus de l'assimilation mettra à mal les budgets des travailleurs. C'est une fausse raison avec de vraies conséquences pour les travailleurs.

Les travailleurs du secteur travaillent au quotidien dans des conditions difficiles en appliquant toutes les mesures sanitaires, en gérant l'agressivité de la clientèle et tout cela avec le stress de la contamination en tête.

C'est pourquoi, le front commun a ré-interpellé la fédération patronale sur la question en n'excluant pas que l'automne à venir pourrait être agité dans les entreprises.

Restez informé-e !

Vos délégué-es

